

Premier forum de l'association "Accroche", les actes.

**INCLUSION SOCIALE DES JEUNES DECROCHEURS :
RESSOURCES ET PERSPECTIVES**

Interventions prononcées par les invités

SYNTHESE

Rétrospective des interventions et débats de la matinée...

Analyse et recommandations par

Laurent WICHT,

Professeur HES, HETS-Genève

Je vais essayer de vous proposer une synthèse de cette journée en revenant sur l'expérience des jeunes, en parlant des spécificités, des dispositifs présents aujourd'hui, et en essayant de défendre l'idée qu'ils font partie d'un monde de l'insertion alternatif. Je reviendrai aussi sur cette question d'inter-institutionnalité, notion qui est encore à construire.

J'avais vraiment envie de revenir sur ce « rien, ce vide, cet incertain » qui a fait mal au ventre à plusieurs d'entre nous. Tout cela, pour des jeunes qui sont dans une période de la vie, dans laquelle ils sont amenés à s'affirmer, à se projeter en interaction avec des adultes. On s'est rappelé aujourd'hui que la jeunesse est avant tout un espace de transition qui doit permettre de se faire une place, voire de s'inventer une place.

Cette expérience individuelle de la jeunesse, et Simon Darioli nous l'a rappelé très tôt ce matin, ne peut se voir qu'en interaction avec un contexte social donné : parler de jeunesse c'est donc aussi essayer de comprendre les représentations et les attentes qu'une société a, à l'égard de sa jeunesse. Est-ce que la jeunesse est une ressource comme le souhaite Thierry Apothéloz ? Est-ce qu'elle est une menace lorsqu'elle est dans la rue ? Est-elle inutile au monde ?

En matière de contexte, il faut rappeler que Genève, pour faire face à la crise, a misé sur le tertiaire afin d'être un pôle de croissance attractif et ce canton y parvient. La conséquence de cela est qu'il faut faire la part belle à la haute qualification, à la capacité à être compétitif et donc pour les individus, et en particulier les jeunes ceux que l'on a vus dans le film et dans les exposés, il s'agit de mobiliser un capital scolaire élevé : « Si tu ne vas pas au collège, tu as loupé ton cycle » « il n'y a que le collège qui marche ». Ce qui est sous-jacent aussi dans les interventions de ce matin, c'est la nécessité de mobiliser un capital social, aujourd'hui il s'agit d'être « performant, mobile et adaptable. »

Pour acquérir ce haut niveau de qualification, l'école genevoise travaille avec le principe de démocratisation des études : aller le plus haut possible indépendamment de l'origine sociale. A entendre les jeunes, les témoignages aujourd'hui, on peut se demander si ce principe ne s'est pas trop emballé et qu'il s'est transformé « en injonction à faire des études », et ceci, quelles que soient ses aspirations et ses aptitudes. Si on a des aptitudes manuelles comme le relevait Pascal Sottas, qu'est ce qu'on peut en faire ?

L'expérience des 3 jeunes du film n'est pas singulière. Le *SRED*¹, François Rastoldo est dans la salle, montre que 30% des jeunes qui sont en A et 70% qui sont en B vont avoir ces parcours non linéaires. Cela veut dire sortir provisoirement de ce qui était fléché par le *DIP*. Cela signifie que l'orientation et la transition vont reposer sur les jeunes eux-mêmes. Il faut alors être capable de valoriser son capital scolaire : «je vends mon ticket du collège contre un ticket d'école de com» et peut-être que pour des jeunes comme Séverin, quand on a que le ticket du *SCAI*^A au départ, on est mal parti. Donc, être en mesure de «mener à bien son projet personnel», est aujourd'hui la clef de voûte d'une société compétitive qui mise sur la responsabilité individuelle.

Les individus se doivent d'être responsables, « entrepreneurs d'eux-mêmes » et donc lorsqu'on effectue un parcours non linéaire, lorsqu'on interrompt sa formation, lorsqu'on quitte le dispositif, l'on doit alors s'appuyer sur les pôles de l'orientation, de l'aide sociale et du chômage. Pour le dire un peu vite et je vais un peu provoquer en le disant, je me référerai d'ailleurs à cette pression de la culture du chiffre évoquée par Thierry Apothéloz.

A Genève, comme ailleurs en Europe, je pense que par ces pôles sont, portés par une « logique d'activation ». C'est-à-dire qu'il faut essayer de mobiliser rapidement les maigres ressources qu'ont les personnes afin de pouvoir faire vite un projet qui cadrerait avec le marché de l'emploi, pour sortir vite de l'aide sociale finalement, et encore plus vite de l'aide financière. Et là, je crois qu'on est dans un drôle de paradoxe.

Selon Robert Castel, dans un ouvrage au titre évocateur de « la montée des incertitudes » : faire un projet individuel aujourd'hui sans ressources, sans les supports qui permettent d'acquérir ces ressources, c'est évoluer dans une coquille vide. Et cela peut se terminer pour les jeunes qui le vivent en véritable cauchemar. Un cauchemar pour les individus qui doivent rapidement, linéairement, efficacement « faire projet ». Mais sur quelles bases ? Avec quels supports ? Vers quelles perspectives ?

Dans le contexte genevois, ces difficultés « à faire projet » ont bien été mises en évidence par les travaux du *SRED*, notamment dans une étude conduite par Kaiser et Rastoldo. On y voit que les jeunes qui sortent du Cycle d'orientation non promu ou en niveau B essaient plus de s'adapter aux circonstances que d'envisager un projet dont ils ont le sentiment de ne pas avoir la maîtrise. Ils ont sans doute d'ailleurs totalement raison d'avoir ce sentiment de ne pas avoir la maîtrise de leur situation.

A cela s'ajoute un certain nombre de déterminants évoqués ce matin par Simon Darioli : le cumul de difficultés scolaires familiales, et, cela a été souligné par quelqu'un des structures d'insertion, un état de grande fragilité. Alors, pour les jeunes les plus dotés en capital scolaire et social, l'activation proposée par les pôles que j'ai évoqués, leur permet de rebondir, mais pour les autres, et c'est l'objet de la journée aujourd'hui, il y a besoin de temps pour continuer à se construire et pour se constituer des supports.

^A L'ancien SCAI se décompose maintenant en deux entités distinctes :

L'ACPO (service d'accueil du postobligatoire) a pour mission de recevoir de jeunes gens et des jeunes filles, de 15 à 19 ans, principalement allophones, et de les accompagner dans une première étape d'intégration dans l'instruction publique genevoise. Le but principal est d'amener les élèves allophones à un degré de francophonie qui leur permette de poursuivre une formation scolaire ou professionnelle (<http://edu.ge.ch/acpo/>).

Le CTP (centre de transition professionnelle) s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles qui arrivent au terme de la scolarité obligatoire et qui doivent encore définir un projet de formation et/ou souhaitent consolider leurs acquis scolaires ou qui ont déjà défini leur projet professionnel et qui désirent entreprendre une formation en ayant un statut permettant d'effectuer un stage en entreprise (<http://edu.ge.ch/ctp/content/organigramme-ctp>).

C'est pour ces jeunes-là que prennent sens des projets tels qu'*A2 mains*, *Scenic adventure* ou encore les *structures municipales d'insertion* et tout le réseau qui gravite autour de ces structures municipales, que ce soit les *maisons de quartier*, les *TSHM* ou encore *Point Jeune*, voire la *GSI*^B.

Je défends l'idée que ce réseau forme les contours d'un « monde de l'insertion », au sens du sociologue Claude Dubar, puisque les acteurs partagent, peut-être de manière informelle, les mêmes valeurs. Ils partagent aussi des modes d'action et des savoirs faire. Je crois que ce « monde de l'insertion » est un monde alternatif au monde de l'insertion dominé par la « logique d'activation » que j'évoquais précédemment.

Vous trouverez sur la clef USB qui vous a été distribuée, cette **déclaration d'intention d'Accroche**^C. Une déclaration d'intention dans laquelle sont relevés les principes de « **responsabilité de la collectivité à l'égard des jeunes** », de « **prise en compte de la dimension sociale dans le processus d'intégration** », « **d'intégration dans la durée** » ou encore de « **la proximité avant la mobilité** ».

Tous ces éléments sont des valeurs que partagent les acteurs de l'insertion dans la proximité. Au final, je crois que cette alternative met au centre un principe que l'on a oublié, le principe d'éducation. Il ne s'agit pas de le prendre ici comme un « nouveau dogme ». Il s'agit de considérer l'éducation dans son sens le plus large, c'est à dire, comme les supports permettant d'accompagner hors de l'enfance, ces jeunes qui sont en transition.

Je reviens un instant sur les projets *Scenic Adventure* et *A2mains*, je constate qu'ils permettent bien aux jeunes de faire un projet, mais pas un projet individuel où l'on est seul face à soi-même, à ses lacunes et à ses manques, mais, vraiment, et cela a été souligné, un projet de collectivité.

Si on traverse en bateau d'une côte à une autre, on si on monte un spectacle, on est inscrit dans les collectifs d'un équipage ou d'une troupe de théâtre. On fait alors concrètement l'expérience des deux supports qu'évoque le sociologue Serge Paugam lorsqu'il définit le lien social. On fait l'expérience de la « protection » et de la « reconnaissance ». On fait l'expérience de la « protection » car on peut « compter sur » les autres, les copains avec qui on monte le spectacle et on obtient dans le même temps de la « reconnaissance » car on doit « compter pour » les autres, on ne peut pas ne pas connaître son texte ou rater l'éclairage de la scène.

Ce cadre, et Pascal Sottas l'a bien dit, ce n'est pas des vacances, c'est un cadre qui permet ensuite d'aller vers l'effort, d'aller vers l'apprentissage de savoir-faire professionnels, prendre la scie sauteuse en main, etc... Il s'agit là d'un préalable.

Je crois qu'il en va de même pour les *structures municipales d'insertion* qui depuis quelques années, se sont vraiment imposées en pivot essentiel de ce monde d'insertion de proximité. A leur égard, la *Commission d'évaluation des politiques publiques* a relevé leur réactivité et la souplesse de leur cadre d'intervention, mais je crois que ce qui les caractérise le mieux, et ils l'ont bien dit aujourd'hui, est le fait qu'elles considèrent que l'autonomie du jeune est indissociable de la responsabilité de la collectivité à son égard.

^B La Gestion du suivi individualisé GSI (OFPC) s'adresse aux jeunes gens entre 15 et 25 ans dont les difficultés professionnelles, scolaires, sociales et personnelles risquent de compromettre leur formation ou d'entraver leur intégration en apprentissage (<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Media/Videos/Film-GSI>)

^C La déclaration d'intention et tous les documents fondateurs d'Accroche, ainsi que de nombreuses informations utiles sont disponibles sur le site de l'Association : www.accroche.ch

Ces structures mettent en œuvre, font vivre concrètement ce principe dans une commune en permettant aux jeunes de venir vers eux par le biais du réseau, les *MQ*, les *TSHM*, ils mettent concrètement en œuvre cette jolie formule de “haut seuil de tolérance” et, dans le même temps elles font le pont en mobilisant les services municipaux, les entreprises locales d'accord de faire une place aux jeunes en leur sein. On a fait une petite étude récemment à la *HETS* autour de la structure *VIA* et on a constaté les mêmes mécanismes que Vincent Kuenzi, Florian Kettenacker et Valérie Roosens ont bien mis en évidence.

Le réseau qui travaille autour de ces structures municipales fonctionne hors d'une logique linéaire et mécanique. Il est le fruit d'ajustements continus entre les différents partenaires. J'ai beaucoup aimé cette formule de la « confusion maîtrisée » car effectivement, on est dans la complexité de la situation du jeune. Et l'ensemble de ce réseau fonctionne, je pense, autour de la notion de confiance. La confiance qu'un certain nombre de partenaires doivent établir avec les jeunes comme préalable à la relation d'accompagnement, à la relation de soutien, mais il y a aussi la transmission de la confiance entre les partenaires du réseau. Ceci pour éviter un certain nombre des chausse-trappes qu'évoquait Simon Darioli ce matin, c'est à dire être en mesure de ne pas casser les dynamiques relationnelles dans le suivi.

Cela implique aussi de renoncer à une part de pouvoir que l'on a dans son propre service, dans le cadre de sa mission. Pour moi, ces acteurs s'efforcent comme l'évoquait déjà Fernand Deligny, éducateur d'un autre temps, qui s'occupait déjà des « graines de crapules » et autres jeunes considérés comme « bons à rien », de créer le « geste singulier à chaque situation éducative ». Les intervenants des *structures municipales* l'ont bien souligné: il n'y a pas une jeunesse en difficulté, mais des jeunes dans des situations différentes, il faut du « sur-mesure ».

Cette éthique du « sur-mesure » prend le temps de l'éducation avant celui l'insertion. Certes, elle peut paraître peu efficiente, on a évoqué, la culture du chiffre, l'économie rapide de deniers publics, Thierry Apothéloz l'a dit, mais vous êtes nombreux à savoir ici que ce type de fonctionnement est celui de l'action sociale au sens large et qu'il sait être efficace.

Se pose alors la question d'autres outils de mesure, des outils qui restent à construire, des outils qualitatifs, par exemple, qui doivent permettre de montrer comment les structures municipales d'insertion, comment ces projets peuvent être efficaces. Mais pour cela il ne faut pas avoir pour seul horizon des taux de placement aberrants comme 70% de réussite dans le premier marché de l'emploi, lorsqu'on ne part de rien.

Je termine en disant que la question de l'inter-institutionnalité se pose à deux niveaux : le premier au niveau même de ce monde de l'insertion par la proximité et le second entre ce niveau local et les dispositifs cantonaux.

A ce sujet, cela a été montré, il y a des écarts, une absence de culture commune, de projets communs. Pour bien fonctionner, une action sociale, au sens large, a évidemment besoin d'une mise à l'agenda. Le monde politique agit-il ou réagit-il comme cela a été évoqué dans le débat. Pour une mise à l'agenda, il faut une réelle volonté politique et je crois qu'à Genève, on n'a pas mis cette question-là à l'agenda, cela reste à faire... Mais pour qu'une action publique se déploie, il faut aussi deux ingrédients : d'une part du sens et des valeurs, mais aussi du pragmatisme.

Thierry Apothéloz a appelé de ses vœux un grand débat cantonal à l'occasion de l'inscription dans la nouvelle Constitution de l'obligation de formation jusqu'à la majorité, pour le dire vite. Je pense qu'un tel débat cantonal devrait inclure les mondes de l'entreprise, il obligerait un ensemble d'acteurs de Genève à réfléchir au développement économique et à la place qu'on laisse à l'artisanat et à ceux qui ont envie de faire un apprentissage dans ce canton.

Cette concertation permettrait aux acteurs cantonaux et communaux de travailler ensemble avec des perspectives fortes comme dans les années 60 où l'on a mis en exergue ce principe de démocratisation des études. Je suis comme beaucoup d'entre vous, j'appelle aussi ce débat de mes vœux... mais j'ai une expérience à Genève qui me fait dire qu'il n'advient pas. On est dans un climat politique et social qui me laisse à penser que l'on n'est pas dans un moment propice à l'émergence d'un débat serein sur ce type de questions de société.

Donc à défaut, il reste le pragmatisme, je crois que c'est un peu ce que nous propose *Accroche* aujourd'hui. L'idéal serait d'avoir de grandes valeurs qui orientent l'action, mais à défaut, on peut reconstruire du sens à l'action sociale par le bas et à partir de la mutualisation des expériences. Pour ce faire, il s'agit de mettre en lien des pratiques ajustées au problème que l'on doit traiter, à savoir la question des jeunes en rupture de formation.

Cette voie du pragmatisme permet de donner du sens à l'action des dispositifs de proximité. Le réseau qu'*Accroche* a constitué, c'était évoqué ce matin, est appelé à s'élargir, vous êtes invités à le rejoindre. On peut le rejoindre à titre personnel, mais j'aurais tendance à dire : attention, l'objet qui réunit *Accroche* est un problème public, il faut donc pouvoir le rejoindre à titre individuel, mais aussi professionnel et, mieux, institutionnel. En effet, si l'on veut dépasser les barrières interinstitutionnelles, la transversalité doit être soutenue par les institutions. Autrement, cela repose sur la seule bonne volonté de chacun d'entre nous.

Pour terminer, j'ai la conviction que le monde de l'insertion de proximité ne doit plus continuellement se poser la question du bien-fondé de son existence, on doit, vous devez être solides sur vos bases. Ces bases ont été récemment évaluées par la *CEPP*^D, elles ont été remises en lumière aujourd'hui, il faut aller de l'avant, et construire maintenant à partir de l'expérience accumulée.

¹ **SRED** : Service de la recherche en éducation (DIP) -> <http://www.geneve.ch/sred/>

^D La nouvelle Constitution genevoise confie l'évaluation des politiques publiques à la Cour des comptes, marquant ainsi la fin de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques. Durant ses 18 années d'activité, la CEPP a porté un regard indépendant sur l'efficacité des politiques publiques de l'Etat. Le rapport « Evaluation de la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation » du 14.10.2011 est désormais disponible sur le site de la Cour des comptes (<http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6233.pdf/ArchivesCEPP/Domainesdevaluation/Formation/Jeunesenrupturedeformation/rapportjrpublication1.pdf?download=1>)